

INFOS TRAVAUX

RUES PH. LAGUICHE - SIGORGNE - DU PONT



Réalisation des bétons

Le coulage des bétons et le bouchardage ne pouvant se faire sous la pluie, les dates fixées pourront être décalées en fonction de la météo. Le sciage des joints devant impérativement être réalisé le lendemain des coulages, cette opération est susceptible d'avoir lieu un samedi.



- Rue Franche** : Poursuite de la réalisation de la fresque de Street Art (si les conditions climatiques le permettent).
- Rue du Pont** : Début du bouchardage (ponçage des bétons).
- Rue Laguiche** : Poursuite des opérations de bouchardage (ponçage des bétons) et des petits travaux de finition. Pose des bornes amovibles et des dalles en pierre à l'intersection de la rue de la Barre.
- Passage Goncourt** : Pose du bardage en bois et installation des premiers végétaux.
- Rue Sigorgne** : Fin de la pose des dalles en pierre et préparation du centre de la rue en vue du dernier coulage des bétons.
- Rue Lamartine** : Réalisation d'un quai bus.

Rappel des consignes à respecter

Le stationnement et la circulation sont interdits sur les rues du Pont, Laguiche, Saint-Vincent, Rochette et Sigorgne. Les entreprises mandatées accèdent aux chantiers par la rue Lamartine (entrée et sortie). Le stationnement est donc neutralisé sur cette rue. Le stationnement est interdit sur les bases de vie, sauf pour les entreprises. Les livraisons s'effectuent par la rue Franklin pour ressortir par la place Poissonnière.

Parvis des Halles : Réalisation d'un branchement électrique pour les Halles Saint-Pierre. Le bas du parking Tourneloup sera fermé à la circulation.

Quai Lamartine : Fin de la remise en état du trottoir à proximité de l'établissement du Voltaire récemment fermé. Au niveau de l'enseigne *Suplay*, le trottoir sera également réaménagé.

Consultez le plan des déviations sur MACON.fr

 Véhicules interdits sauf chantier et urgences.

SEMAINE 23 - DU 03 AU 07 JUIN 2024